

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2602-0



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauau · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal : Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles : l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne au XVI ^e -XVIII ^e siècles : Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise : Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique : défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV : le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime : Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ?	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
Des Français outre-mer
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle
Guillaume Daudin
Monarchies, noblesses et diplomaties européennes
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbonnier
Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne
Jean-Pierre Poussou (dir.)
Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
Les orphelins de Paris
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

DEUXIÈME PARTIE

Familles, enfants et société

UNE FAMILLE COMME LES AUTRES ? LOUIS XIV ET LES SIENS

Lucien Bély

Professeur à l'Université Paris-Sorbonne

Il suffit de se plonger dans la lecture de Saint-Simon, ou même de Proust, pour voir comment la noblesse, les noblesses, et sans doute bien d'autres couches de la société d'autrefois, consacrent beaucoup de temps et d'énergie à préparer des mariages flatteurs¹ et des successions avantageuses².

Les mêmes préoccupations existent dans le monde des princes des Temps modernes. Deux remarques doivent pourtant être faites. D'une part, les membres des maisons souveraines constituent une société « virtuelle » puisqu'ils cherchent en permanence à s'allier, tout en ne se rencontrant guère³. D'autre part, les liens familiaux structurent ce que nous appelons les relations internationales, et la plupart des conflits ont été des guerres de succession au XVII^e et encore au XVIII^e siècle. Comme dans les grands lignages de la noblesse et comme dans les familles de laboureurs, l'union matrimoniale n'est pas d'abord inspirée par l'amour : elle révèle avant tout le souci de maintenir une maison, et aussi la volonté de rapprocher deux lignages. Mais, dans une maison royale, les naissances assurent aussi la continuité de l'État monarchique, souvent menacé au temps des régences ou remis en cause par l'absence de descendance directe. Les mariages accompagnent souvent la paix entre pays ennemis et signifient une réconciliation spectaculaire, permettant ainsi d'oublier le passé. Parfois, ils montrent plus discrètement un rapprochement ou une alliance.

Pour faire son choix, un prince dispose parfois des portraits des princesses à marier en Europe, mais tableaux ou médaillons ne sont pas forcément fidèles, et la distance entre les cours européennes ne facilite pas la quête d'information

1 Pour connaître les populations de l'Europe et les traits de la démographie ancienne, voir Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier (sous la direction de), *Histoire des populations de l'Europe*, I, *Des origines aux prémices de la révolution démographique*, Paris, Fayard, 1997.

2 Laurent Bourquin, *La Noblesse dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Belin, 2002.

3 Je me permets de renvoyer à ma *Société des princes*, Paris, Fayard, 1999, ainsi qu'à *Louis XIV. Le plus grand roi du monde*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 2005.

précise et véridique⁴. D'autres obstacles viennent s'ajouter : le fait de choisir une étrangère introduit le plus souvent entre les époux une différence de langue et de culture. Enfin, comme le mariage a lieu le plus souvent par procuration dans le pays de la mariée, les époux ne se découvrent qu'après la cérémonie.

Ces singularités de la société des princes, il est possible de les découvrir en suivant la vie de Louis XIV. Pour rendre hommage à Jean-Pierre Bardet, je me propose de reprendre quelques remarques sur l'enfance du roi, sur la cellule familiale dans laquelle il vécut, sur la négociation de son mariage, enfin sur les alliances que nouèrent les Bourbons au cours de son règne.

ENFANCE ET ADOLESCENCE

310

Lorsque Louis XIV devient roi en 1643, la France se trouve en guerre contre une partie de l'Europe depuis 1635. L'Europe est alors comme coupée en deux par ce long conflit où le royaume de France et ses alliés protestants, Suède, Provinces-Unies (nos Pays-Bas actuels) et princes d'Allemagne, affrontent les États catholiques qui dépendent de la maison de Habsbourg autour de l'Espagne et de l'Autriche.

Alors que, pour le jeune Louis XIII, chacun de ses gestes, chacune de ses paroles, au cours de son enfance et pendant sa jeunesse, ont été notés par un médecin dévoué et attentif, Héroard⁵, en revanche rien de tel n'est fait, semble-t-il, pour Louis XIV. Ainsi, nous percevons mal ce qu'ont été les relations entre le jeune enfant et son père. Et nous ne percevons guère l'image que Louis XIV a conservée de Louis XIII et de son règne. Si les jeunes années de Louis XIV nous sont beaucoup moins bien connues que celles de son père, cela montre sans doute aussi le désir de préserver cette enfance et, plus tard, la jeunesse du roi. Mineur, il est protégé par la construction intellectuelle et sentimentale autour du monarque, auquel les sujets vouent de l'amour, et cela suppose aussi respect absolu et obéissance totale : il doit être célébré et servi. Les habitudes de Cour, les gardes, les serviteurs⁶ et ses maîtres garantissent sa sécurité : ils forment un écran derrière lequel le jeune roi se dissimule. L'affection d'Anne d'Autriche et l'attention de Mazarin enveloppent de soins le jeune souverain. La Fronde brise cette protection de verre qui montre et cache à la fois le jeune souverain. Le gouvernement se révèle incapable d'impressionner les compagnies de magistrats, les grands seigneurs et les Parisiens : la vie du jeune

4 *Arte y Diplomacia de la Monarquía Hispánica en el siglo XVI*, sous la direction de José Luis Colomer, Madrid, Fernando Villaverde, 2003.

5 Madeleine Foisil (sous la direction), *Le Journal de Jean Héroard*, Paris, Fayard, 1989, préface de P. Chaunu.

6 Mathieu da Vinha, *Les Valets de Chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2004.

Louis XIV devient alors plus mouvementée, et c'est sans doute la plus terrible des formations politiques.

Toute l'action politique d'Anne d'Autriche trouve sa justification dans l'amour de son fils. Au nom des intérêts de la France, le royaume de son fils, la régente ne se laisse pas tenter par un rapprochement avec sa parentèle Habsbourg. Au XVII^e siècle, l'affection au sein de la famille ne se montre guère, encore moins dans le monde des princes et dans la noblesse, où la maîtrise de soi doit l'emporter sur l'expression des sentiments. Il semble au contraire que la reine et ses deux fils aient vécu dans une grande intimité, et que les deux frères aient montré beaucoup de tendresse à leur mère, qui la leur rendait bien. Le jeune Louis XIV rejoint sa mère dès son lever et passe avec elle la journée entière. Le brave La Porte, le valet de chambre, reproche à la reine son indulgence, car l'entourage de la reine passe tout au jeune roi, que ses propres serviteurs rappellent plus volontiers à ses devoirs : « Je dis un jour à la Reine qu'elle le gâtait ; que chez lui on lui souffrait rien, et que chez elle tout lui était permis... ». M^{me} de Motteville raconte : « Quand il avait quelque petit différend avec Monsieur [...] la reine voulait toujours qu'il [Louis XIV] fût obéi, et il semblait qu'elle aurait désiré le pouvoir respecter autant qu'elle l'aimait ». Cette « complaisance » de la reine signifie pour le jeune roi une grande liberté et, sans doute, malgré la Fronde, une enfance très heureuse. Les deux frères ont quelques querelles, mais ils prennent l'habitude de vivre ensemble comme ils le feront toute leur vie. Chacun apprend à Philippe la soumission et il ne cherche jamais à se rebeller contre son frère, contrairement à tant d'autres frères de rois qui ont été tentés par des complots.

Anne d'Autriche s'occupe de faire de Louis XIV un bon chrétien. Elle-même est « infatigable dans l'exercice de ses dévotions » (M^{me} de Motteville), et fait des présents précieux⁷ à Notre-Dame de Lorette en Italie. Chez la reine, la piété se marque par un mysticisme tempéré qui s'inspire de l'exemple espagnol, et par une charité active conseillée par Vincent de Paul, si proche de la famille royale. La Reine enferme son fils deux jours de suite pour avoir juré. Le roi se montre très désireux de faire sa première communion, et l'on choisit Noël 1649, le jour du baptême de Clovis, la troisième référence pour la dynastie, avec Saint Louis et Henri IV. En 1650, le jeune roi renouvelle l'acte de son père qui a consacré le royaume de France à la Vierge Marie. Louis XIV apprend de sa mère cette manière simple d'aborder la foi, par la prière, sans chercher à approfondir les questions dogmatiques.

Ainsi se structure une cellule familiale étroite, avec la reine mère et ses deux fils, et, tout près, le parrain du roi, le cardinal premier ministre. Dans ce cercle,

7 En particulier un ange grandeur nature, en argent, portant un enfant en or.

l'amour maternel se montre et se démontre. La reine a le goût d'animer la cour autour d'elle et du roi, elle sait concilier une piété fervente – que la magnifique construction du Val de Grâce vient illustrer – et un ton de galanterie qui convient bien à la culture du temps. Anne d'Autriche et Mazarin, soutenus par des fidèles qu'il faudrait énumérer et mieux connaître, face à la coalition de toutes les institutions et toutes les forces sociales, franchissent les années de la Fronde sans trop de dommages pour le jeune roi, et sans concessions véritables de la monarchie.

LA LONGUE NÉGOCIATION D'UN MARIAGE

312

Dès 1646 néanmoins, un négociateur, le Vénitien Contarini, propose de résoudre le grand conflit entre maison de Habsbourg et maison de France par un mariage entre le jeune roi et l'infante Marie-Thérèse. L'idée intéresse sans doute Mazarin, qui écrit : « L'infante étant mariée à sa Majesté, nous pourrions arriver à la succession d'Espagne, quelques renonciations qu'on lui en fit faire, et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui l'en pût exclure ». Mais le cardinal commet une erreur en exigeant trop de Madrid⁸ : il veut surtout les Pays-Bas, notre Belgique avec le Luxembourg, en échange des conquêtes faites par la France. Philippe IV d'Espagne n'en est pas encore à accepter de telles conditions et les Hollandais, quoiqu'alliés de la France, redoutent de voir leur ami devenir leur voisin : ils signent la paix avec les Espagnols, laissant la France de Louis XIV un peu plus faible et désarmée⁹.

En 1648 pourtant, un début de règlement diplomatique s'impose par les traités de Westphalie qui valent surtout pour l'Europe centrale et le Saint-Empire, car le grand duel entre la France et l'Espagne continue. Dans son adolescence, Louis XIV apprend à connaître à la fois son royaume ravagé par la guerre civile que la Fronde a fait naître, et l'Europe en suivant les leçons du remarquable stratège et négociateur qu'est Mazarin. S'il considère la carte de l'Europe, il se familiarise surtout, comme les hommes de son temps peu habitués à la géographie, à l'histoire des maisons souveraines qui structurent cette Europe.

Louis XIV rencontre aussi des princes. La famille du roi d'Angleterre trouve refuge sur le continent alors que la révolution ébranle la monarchie : la reine

8 Paul Sonnino, « Prelude to the Fronde. The French Delegation at the Peace of Westphalia », Heinz Duchhardt éd., *Der Westfälische Friede. Diplomatie, politische Zäsur, kulturelles Umfeld, Rezeptionsgeschichte*, Munich, Oldenbourg, 1998, p. 217-252.

9 Manuel Herrero Sánchez, *Las Provincias Unidas y la Monarquía Hispánica (1588-1702)*, Madrid, 1999 ; *idem*, *El acertamiento hispano-neerlandés (1648-1678)*, Madrid, Consejo superior de investigaciones científicas, 2000.

Henriette-Marie est la fille d'Henri IV et son neveu l'accueille dans son royaume en 1644. Après la décapitation de Charles I^{er}, son fils, Charles II, est un roi en exil : un moment accueilli par Louis XIV et sa mère, il erre en attendant un événement favorable. Les relations entre Bourbons et Stuarts ne tardent pas à devenir difficiles car Mazarin cherche un allié contre l'Espagne, et il n'en voit qu'un, l'Angleterre de Cromwell. Ce jeu ambigu dure quelque temps : d'un côté, le roi de France ne peut abandonner un proche parent dans le malheur, d'un autre côté l'intérêt du pays conduit à courtiser la République qui a fait tomber la tête de l'oncle du roi. L'alliance signée avec Cromwell permet au moment crucial, lors de la bataille des Dunes, en juin 1658, d'avoir une aide anglaise pour affronter et vaincre l'armée espagnole.

En 1646, le jeune prince Balthazar-Carlos, l'espoir de la monarchie espagnole, étant mort, Marie-Thérèse d'Autriche se retrouve la seule héritière d'Espagne, et cela jusqu'en 1657 : il est donc impossible de songer à un mariage avec Louis XIV à qui elle apporterait la couronne. Pourtant, Philippe IV d'Espagne épouse en secondes noces sa propre nièce, Marie-Anne d'Autriche, et une nouvelle famille se reconstitue. Marie-Thérèse a une sœur (1651) puis, en 1657, un frère, Philippe-Prosper, qui, dans l'ordre de la succession, précède ses deux sœurs. Le mariage français est de nouveau possible. Si la guerre entre la France et l'Espagne continue, Mazarin et Anne d'Autriche songent toujours à Marie-Thérèse pour Louis XIV, le premier dans une perspective politique, la seconde par inclination familiale.

Lors des stériles tractations franco-espagnoles, le négociateur, Hugues de Lionne, essaie d'aborder le sujet dès 1656, alors qu'il discute avec le ministre espagnol, Luis de Haro, et qu'il parle de l'infante : « Si le roi d'Espagne voulait donner à la France la personne qui venait d'être nommée avec sa seule chemise, il ne contesterait plus rien ». Mais il n'est pas encore temps. Le mariage s'impose lorsque se négocie la paix des Pyrénées en 1658. Mazarin prépare également avec ostentation le mariage de Louis XIV avec une princesse savoyarde. La Cour de France gagne Lyon, pour que Louis XIV rencontre sa tante la duchesse de Savoie et sa fille Marguerite (novembre 1658). Mais Philippe IV a déjà envoyé à Lyon Antonio Pimentel pour proposer la main de l'infante Marie-Thérèse. Les Savoyardes sont renvoyées, même s'il leur est promis, par écrit, que le roi reviendra à sa cousine de Savoie, si l'affaire de l'infante vient à manquer. Pimentel continue ses négociations en grand secret à Paris au début de 1659. Les questions territoriales sont rapidement réglées et une suspension d'armes est signée le 8 mai 1659. Le 4 juin, on conclut le premier traité. Mazarin gagne les Pyrénées et l'île des Faisans sur la Bidassoa où les négociations sur le mariage commencent avec Luis de Haro, le 13 août 1659. Selon Daniel Séré, Philippe IV a voulu que la négociation avance alors que son

valido cherche encore à résister par tous les moyens¹⁰. N'oublions pas que toute la négociation se voit menacée par l'amour passionné que Louis XIV nourrit pour Marie Mancini, et qui n'est pas ignoré de la Cour de Madrid. Le traité des Pyrénées est signé le 7 novembre 1659, et il prévoit l'union de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV. Dans le contrat de mariage, il est spécifié que l'infante renonce à ses droits à la succession d'Espagne, « moyennant » le versement de sa dot. Le contrat de mariage devient ainsi comme la clef des relations franco-espagnoles. En réalité, il reprend les formes adoptées pour des mariages royaux qui ont précédé en associant à l'union des renonciations, mais le lien établi entre elles et le versement de la dot donne un argument juridique pour revenir sur ces engagements, si cette somme importante n'est pas versée, ce qui apparaît comme probable vu l'état des finances espagnoles. Les deux camps sont sans doute conscients de cette finesse, mais, comme souvent dans les accords internationaux, l'incertitude laisse vivre l'avenir en attendant que de nouveaux rapports de force éclaircissent les choses. Les sociétés anciennes, habituées aux chicanes judiciaires, ne sont pas avares de tels pièges qui révèlent en même temps un état de la négociation. Quelque treize années se sont ainsi révélées nécessaires pour faire aboutir ce projet de mariage royal, et il offre des perspectives pour les ambitions de la nouvelle puissance française.

Les contrats de mariage des princes ressemblent à tous les autres. Mais la présence du roi leur donne une solennité particulière, et le monarque peut toujours se dérober aux contraintes du droit coutumier. En même temps, ces contrats sont considérés comme des traités internationaux. La juriste Monique Valtat a évoqué à leur propos un « droit privé royal français » qu'elle définit ainsi : « En tant qu'acte instrumentaire, le contrat de mariage obéit à certaines règles de forme et de fond qui régissent tous les contrats. Cependant, sous la monarchie, la présence ou l'intervention du roi lors de la passation d'un acte juridique suspendait l'application de certaines coutumes et en suscitait de nouvelles. C'est en ce sens que l'étude des contrats de mariage de la famille royale est une étude partielle d'un droit que l'on peut qualifier de droit privé royal »¹¹.

Le mariage par procuration perd un peu de sa sévérité cruelle grâce à la rencontre au sommet sur l'île des Faisans en juin 1660, ce qui permet aux deux rois de se voir et de se parler, chacun sur son territoire symbolique, dans une

¹⁰ Daniel Séré, « La paix des Pyrénées ou la paix du roi : le rôle méconnu de Philippe IV dans la restauration de la paix entre l'Espagne et la France (1659) », *Revue d'histoire diplomatique*, 2005, 3, p. 243-261.

¹¹ Monique Valtat, *Les Contrats de mariage dans la famille royale en France au XVII^e siècle*, Paris, Picard, 1953. Voir aussi Fanny Cosandey, *La Reine de France. Symbole et pouvoir, XV^e-XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 2000.

réunion de famille éphémère avec le frère et la sœur, l'oncle et les neveux, la tante et sa nièce. L'image trouve une force d'autant plus grande qu'elle vient faire oublier, par une amnésie collective, qui commence par celle des princes, un quart de siècle de guerre ouverte.

LE MONARQUE ET SES PROCHES

La Cour de France découvre Louis XIV en 1661. Il montre le plus grand respect pour la reine Marie-Thérèse. Le couple a vite un fils, Louis, le Grand Dauphin, appelé Monseigneur, né en 1661, mais ensuite, malgré de nombreuses naissances, il voit mourir ses enfants : Anne-Elisabeth en 1662, Marie-Anne en 1664, Philippe en 1671, Marie-Thérèse et Louis-François en 1672. Les parents ne se résignent pas à ces malheurs : pour la jeune Marie-Thérèse, on va chercher le Saint Clou pour lui faire toucher. Finalement, seul l'aîné survit, qui passe son existence dans l'ombre du roi et rarement ose broncher devant son père. Bossuet, bientôt évêque de Meaux, est chargé de son éducation.

Près du roi vit sa famille : la reine mère, dont le rôle politique est nul après 1661 et qui meurt en 1666, le frère du roi, appelé Monsieur, et sa femme, Madame, d'abord Henriette d'Angleterre, sœur du roi Charles II d'Angleterre. Les relations sont parfois orageuses entre Monsieur et Madame. Or, Madame se trouve au centre de la Cour, en raison de la personnalité plus effacée de la reine. En tout cas, Philippe d'Orléans se montre le plus souvent un frère affectionné et partage l'intimité du monarque ; il aime les cérémonies et s'y intéresse ; il montre beaucoup de bravoure au combat et cela indispose peut-être Louis XIV qui, finalement, ne lui donne plus de commandements aux armées. Il s'occupe alors de ses collections et de son château de Saint-Cloud.

Quant aux princes du sang, sang précieux par excellence, ils forment une famille élargie dont les branches n'oublient jamais leurs droits à la couronne. Ayant souffert, dans sa jeunesse, des mépris de ses proches parents, Louis XIV les contraint ensuite à une obéissance respectueuse, et le Grand Condé, qu'aucune audace n'effrayait, sait courber l'échine devant son cousin, sans rechigner.

Le roi a été un jeune homme ardent. Marié, il a néanmoins de nombreuses aventures, des maîtresses, et s'attache à quelques-unes, deux surtout, la duchesse de la Vallière (de 1662 à 1667) et la marquise de Montespan (de 1667 à 1680), qui lui donnent plusieurs enfants, élevés d'abord en secret¹². Les maîtresses du

12 Louis XIV a six enfants de M^{lle} de la Vallière dont deux survivent à l'enfance : Louis de Bourbon, comte de Vermandois (1667-1683), amiral de France, mort à 16 ans, et Marie-Anne de Bourbon, mademoiselle de Blois, qui épouse Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Le roi a huit enfants de M^{me} de Montespan : Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine ; Louis-César, comte de Vexin, mort à 11 ans ; Louise-Françoise, mademoiselle de Nantes, qui épousa

roi n'ont pas d'influence politique, et ne se mêlent pas des affaires d'État, mais M^{me} de Montespan, par son charme, a un rôle de premier plan dans la vie de cour. Elle a huit enfants du roi dont quatre survivent. D'abord élevés en secret par la veuve du poète Scarron, née Françoise d'Aubigné, ils sont ensuite déclarés et légitimés. Les courtisans pardonnent ces maîtresses affichées en public, car elles sont issues de la bonne noblesse, ce qui n'empêche pas le roi d'avoir bien d'autres aventures et, semble-t-il, au moins un autre enfant naturel¹³. La sexualité du prince n'intéresse pas seulement les courtisans curieux, elle devient vite affaire d'État, elle est observée par le clergé et suscite, en cas de scandale, des mises en garde, à travers les sermons prononcés devant le roi lui-même. Bossuet, dans ses prédications, tente de remettre Louis XIV dans le droit chemin de la vertu¹⁴. L'Église, l'État et la cour, comme la société toute entière, s'habituent ainsi à cet adultère qui ne s'affiche pas vraiment, mais qui ne se cache pas totalement, ou pas tout le temps. Il est probable que l'image d'un roi vigoureux, capable d'avoir une descendance nombreuse, se fait aussi rassurante, comme une garantie de survie pour le royaume lui-même. Le fait que Louis XIV cède au péché se révèle de moindre importance si, en même temps, il veille sur le pays et lui apporte des victoires. Il retrouve ainsi le souvenir de son grand-père, Henri IV.

LA PAIX ET LES MARIAGES

Les périodes de paix sont propices aux projets matrimoniaux, or la paix dure de 1659 à 1667. Le frère de Louis XIV, Philippe, épouse Henriette d'Angleterre, la fille de Charles I^{er}. Mazarin a écarté un projet de mariage entre Henriette et Louis XIV, lorsque les Stuart étaient en exil car il souhaitait s'allier avec Cromwell pour terminer la guerre contre l'Espagne. La restauration de Charles II en 1660 bouleverse la perspective : il s'agit d'oublier le traité qui a uni le roi de France et Cromwell, et de marquer le lien solide entre maison de France et maison d'Angleterre. Anne de Gonzague, sœur de la reine de Pologne,

Louis de Bourbon, prince de Condé et fut alors appelée Madame la Duchesse ; Louise-Marie-Anne de Bourbon, morte à 6 ans ; Françoise-Marie de Bourbon, mademoiselle de Blois, qui épousera Philippe d'Orléans, futur Régent de France ; Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse. Deux autres enfants meurent en bas âge. Louis XIV a aussi une fille, morte l'année de sa naissance, de la duchesse de Fontanges. Ces indications sont données par F. Bluche, « Bâtards royaux », in *Dictionnaire du Grand Siècle*, sous la direction de F. Bluche, Paris, Fayard, 1990.

13 Louis XIV eut une fille de Claude de Vin des Cèllets, Louise de Maisonblanche, mariée à Bernard, baron de la Queue.

14 Georges Couton, *La Chair et l'âme. Louis XIV entre ses maîtresses et Bossuet*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995.

Louise-Marie, joue le rôle d'entremetteuse politique¹⁵. Le contrat est signé le 30 mars 1661, le comte de Soissons ayant été chargé d'aller en Angleterre pour obtenir le consentement du Parlement, et le mariage a lieu le 1^{er} avril 1661. Le rapprochement paraît bien éphémère puisqu'une guerre oppose bientôt les Provinces-Unies, alliées à la France, et l'Angleterre.

Marguerite-Louise d'Orléans, fille de Gaston et de Marguerite de Lorraine, épouse le fils du grand duc de Toscane, le futur Côme III. C'est un projet lancé par Mazarin qui, comme toujours, favorise les princes de cette Italie où il a conservé mille liens. Il compte sans doute sur les voix des cardinaux liés au grand duc, s'il vient lui-même à convoiter la tiare pontificale, ce qui fut sans doute son dernier rêve. Bonzi, évêque de Béziers, négocie dès 1659 ; le pape accorde une dispense – la jeune fille descend de Marie de Médicis – et le contrat est signé le 24 janvier 1661. Les fiançailles ont lieu au Louvre, où Bonzi officie et où le duc de Guise représente le marié. Ce mariage débouche sur des orages à Florence et la grande duchesse rentre plus tard en France. Elle ne vient à la cour que pour les grandes occasions et vit le reste du temps à l'abbaye de Montmartre. En 1663, Françoise d'Orléans, une autre fille de Gaston, épouse Charles-Emmanuel III de Savoie. Les demi-sœurs de Mademoiselle, dont la situation à l'origine semblait beaucoup moins favorable que la sienne, ont trouvé, elles, leur place dans l'Europe des princes, alors que la duchesse de Montpensier tombe amoureuse d'un simple cadet de Gascogne, un ami de Louis XIV, prêt à toutes les audaces, le duc de Lauzun.

Louis XIV, qui gouverne à partir de 1661 sans premier ministre, veut faire parler de lui dans le monde et dans l'histoire. Il utilise son contrat de mariage pour harceler la monarchie d'Espagne dont la faiblesse lui semble évidente. À sa mort, en 1665, Philippe IV laisse un testament où il rappelle que la maison de France ne peut prétendre à la succession espagnole. Il laisse sur le trône d'Espagne un enfant, Charles II, né en 1661, dont la santé est fragile et dont, dans les Cours européennes, on attendra la mort d'un moment à l'autre pendant près de quarante ans. Louis XIV utilise cette situation et des plumes complaisantes pour défendre les « droits de la reine » à une partie de la succession. Un droit local sert de prétexte à une remise en cause des règlements internationaux, au nom d'intérêts personnels d'une reine. Finalement, le roi lance la France dans la guerre dite de Dévolution en 1667. Les puissances européennes semblent inquiètes, le roi signe une paix avantageuse, pour pouvoir mieux préparer la guerre, en particulier avec son bon frère, le roi d'Angleterre.

¹⁵ Dans le monde de la noblesse, s'activent aussi des intermédiaires qui se mêlent de préparer des mariages. On retrouve leur trace dans les *Mémoires* du temps et leur rôle mérite attention.

Madame a joué brièvement un rôle politique lors de ces négociations avec son frère Charles II : en effet, elle traverse la Manche sous prétexte de le revoir et cette visite officielle sert à dissimuler la signature du traité de Douvres en 1670. À son retour, Madame meurt brutalement. Anne de Gonzague s'occupe du remariage de Monsieur, frère de Louis XIV, dès la mort de la première Madame. Elle songe à la famille de son mari, les princes palatins du Rhin, et à une de ses nièces, Liselotte, fille de l'Électeur palatin. La question de la religion se résout par une conversion de la princesse au catholicisme et Liselotte est préparée à ce changement délicat qu'elle n'accepta jamais vraiment. Si la princesse n'est pas une beauté sans pareille, elle est de la maison de Bavière, petite-fille de Frédéric V et arrière-petite-fille de Jacques I^{er} d'Angleterre. La proximité du Palatinat ouvre aussi des perspectives politiques à la France et la diplomatie française trouve une voie nouvelle pour intervenir dans l'Empire. Le 20 octobre, Liselotte est à Strasbourg, elle fait ses adieux à son frère Charles, et rencontre Anne de Gonzague, accompagnée du P. Jourdan, qui se déclare satisfait de ses connaissances et devient son confesseur. Le 29 octobre, le contrat est signé. Le mariage par procuration a lieu dans la cathédrale de Metz le 16 novembre 1671, suivi à Châlons par une nouvelle cérémonie, le 21 novembre.

Elle donne à son mari deux enfants – le futur Régent et la future duchesse de Lorraine. Cette femme, très sensible à son origine allemande, infatuée de sa naissance, s'adapte mal à la cour de France, même si elle aime beaucoup son beau-frère. Sa situation devient plus tard difficile. Elle s'entend mal avec l'épouse que Louis XIV a choisie secrètement, sans doute le 9 octobre 1683, la veuve Scarron, marquise de Maintenon. Le cœur de la Palatine est resté dans l'Empire, et elle passe une bonne part de sa vie à correspondre avec sa famille – quelque 90 000 lettres. Or cette nombreuse parentèle appartient souvent au camp des ennemis de Louis XIV et cette correspondance est parfois surveillée par les ministres français.

Louis XIV inaugure, avec Madame de Maintenon, un type singulier de relation. Pour la famille royale et pour la plupart des courtisans, l'importance de la marquise apparaît de plus en plus clairement, et nombreux sont ceux qui lui attribuent même une influence dans les affaires d'État. Le roi néanmoins ne rend pas public son mariage, ce qui fait que M^{me} de Maintenon se trouve à la fois au centre et en marge de la Cour, et que le roi mène une vie parallèle devant tous les courtisans. À plusieurs reprises, on voit se dérouler le même processus cérémoniel. Les princes étrangers qui viennent en France ont à cœur de demander à voir la marquise de Maintenon. Le roi leur fait alors une réponse polie, indiquant que cette éminente personne vit très retirée. Les visiteurs insistent, sans doute bien informés qu'une telle insistance ne peut que plaire aux deux intéressés. Alors, on organise une rencontre très informelle

permettant au prince étranger de saluer cette femme de roi qui n'est ni reine, ni princesse. Cette grande curiosité européenne survécut à Louis XIV, puisque Pierre le Grand voulut lui aussi voir celle qui avait intrigué l'Europe des princes pendant plus de trente ans.

L'APRÈS-GUERRE

La paix de Nimègue permet en 1679 le mariage de Charles II d'Espagne et de Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur, et ce mariage glorieux pour la maison d'Orléans ne laisse pas d'être inquiétant pour la jeune princesse. En effet, le roi d'Espagne, le demi-frère de Marie-Thérèse, est un être maladif qui a appris très tard à lire et à écrire, et ses portraits montrent assez que ce n'est ni un Adonis, ni un Apollon. Le 10 juillet 1679, l'ambassadeur d'Espagne, Balbasès, demande la main de Marie-Louise à Louis XIV. Une fois la dispense pontificale obtenue, le contrat est signé le 30 août, et cette union est présentée « comme un moyen capable d'affermir de plus en plus la tranquillité publique qu'il a plu à Dieu de rétablir par la paix ».

Madame de Sévigné raconte à sa fille, le 27 septembre 1679, à propos du même mariage : « La reine d'Espagne va toujours criant et pleurant. Le peuple disait, en la voyant dans la rue Saint-Honoré : “Ah ! Monsieur [le frère de Louis XIV] est trop bon. Il ne la laissera point aller ; elle est trop affligée.” Le Roi lui dit : “Madame, je vous souhaite de vous dire adieu pour jamais ; ce serait le plus grand malheur qui vous pût arriver que de revoir la France”¹⁶ ». La marquise mentionne l'émotion du peuple, des Parisiens de la rue, devant le chagrin de la princesse. L'adieu de Louis XIV résonne au contraire comme une menace : une princesse a le devoir d'oublier le chemin de sa patrie. Derrière les cérémonies solennelles et l'expression de la joie, le bonheur est parfois une façade, et la réalité est plus amère.

La nouvelle reine souffre d'emblée des habitudes de la Cour d'Espagne où sa vie est plus contrainte et surveillée. Elle mène une vie ennuyeuse auprès de son mari-enfant, et ne peut s'empêcher de rêver à un retour en France pour mener une vie de simple particulière, loin de cette vie de reine qui lui pèse. Comme le couple royal n'a pas d'enfant, la stérilité de la reine devient un sujet de polémique et, en Espagne, on accuse Louis XIV d'avoir envoyé une princesse stérile. Les proches de la reine sont suspectés, et sa nourrice doit quitter l'Espagne en 1685. La reine est dite enceinte, puis accusée de prendre des potions abortives. Des lettres compromettantes, supposées de Marie-Louise, sont envoyées à Louis XIV et elle doit défendre sa réputation. On parle même de donner une maîtresse au roi pour

¹⁶ Cité par Dirk Van der Cruysse, *Madame Palatine*, Paris, Fayard, 1988, p. 247.

prouver que la responsabilité vient de la reine. Il semble que Marie-Louise ait su apprivoiser son pauvre époux qui garda un souvenir éclatant d'elle. Un moment, la malheureuse pense que son père viendra lui rendre visite. Brutalement, Marie-Louise meurt dans la nuit du 9 au 10 février 1689, alors qu'une nouvelle guerre éclate en Europe. La rumeur d'empoisonnement circule et met en cause la comtesse de Soissons, nièce de Mazarin, et la Cour de Vienne qui aurait mené l'intrigue. Pourtant, Louis XIV reproche à son ambassadeur d'avoir demandé à assister à l'autopsie : « ces témoignages de soupçon ne servent qu'à offenser ». Charles II a très vite une nouvelle épouse, une princesse allemande, qui fera tout pour favoriser la branche des Habsbourg d'Autriche.

320

En 1680, le Grand Dauphin épouse Marie-Anne de Bavière. C'est l'accomplissement d'un engagement pris beaucoup plus tôt, en 1670, avant même la guerre de Hollande : la Bavière a choisi alors de s'entendre avec la France et de favoriser Louis XIV dans l'Empire. Ézéchiél Spanheim raconte qu'à l'origine un mariage réciproque était prévu et que la fille de Monsieur, frère du roi, devait épouser l'Électeur de Bavière. La Bavière, principale puissance catholique dans l'Empire à côté de l'Autriche, avait été souvent liée à la puissance française et le mariage du dauphin marquait cette liaison naturelle. La dauphine de Bavière donne trois enfants au fils de Louis XIV, assurant ainsi la durée de la dynastie, mais elle vit une triste existence à Versailles. Désormais, par cette union matrimoniale, la maison de Bavière a des liens étroits de parenté avec la maison de France, mais cela signifie-t-il que les liaisons politiques sont durables entre elles ? L'Électeur de Bavière, Maximilien Emmanuel, qui épouse bientôt une archiduchesse d'Autriche, suit longtemps la ligne politique de son beau-père, Léopold I^{er}. Pourtant, plus tard, pendant la guerre de Succession d'Espagne, les deux Électeurs de Bavière et de Cologne, qui sont frères, choisissent le parti de la France et sont bannis de l'Empire pour cette fidélité. La France enfin, sous Louis XV, installe un Électeur de Bavière sur le trône impérial. La proche parenté avec le roi de France et sa descendance est alors volontiers soulignée.

Une autre fille de Monsieur, Anne d'Orléans, épouse Victor-Amédée II de Savoie en 1684. Louis XIV exprime son contentement : « L'amitié que je porte au duc de Savoie ne peut être plus grande, mais ce que nous venons de faire augmente encore nos liens de parenté ». La princesse arrive à Pont-de-Beauvoisin le 8 mai 1684, et la cérémonie est célébrée dans la Sainte-Chapelle du château de Chambéry.

Mais, dans les années 1680, les initiatives de Louis XIV, en particulier face à l'empereur Léopold I^{er}, provoquent une large mobilisation en Europe et finalement une nouvelle guerre commence en 1688. C'est avec douleur que Madame Palatine voit, au nom de ses propres droits familiaux, la France ravager le Palatinat dans la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Pendant cette

guerre, le duc de Savoie, Victor-Amédée II, s'engage aux côtés des ennemis de Louis XIV, mais, après quelques années de guerre, il signe la paix. Il donne sa fille Marie-Adélaïde au duc de Bourgogne, petit-fils aîné de Louis XIV : ce sera le gage du rapprochement avec la France. La défection de la Savoie inquiète Guillaume III d'Angleterre et accélère la marche vers la paix signée à Ryswick où la paix générale est signée en 1697. La jeune et pétulante duchesse de Bourgogne joue un rôle important à la cour de France jusqu'à sa mort en 1712. Sa sœur épouse, un peu plus tard, le petit-fils cadet de Louis XIV, le nouveau roi d'Espagne, Philippe V.

À Ryswick, Louis XIV rend la Lorraine à son duc, Léopold, le fils de Charles V, qui doit épouser la nièce de Louis XIV, Elisabeth-Charlotte d'Orléans (1698). La maison de Lorraine se substitua au XVIII^e siècle à la maison d'Autriche. Ainsi, par la maison de Savoie et la maison de Lorraine, Monsieur est l'ancêtre de bien des têtes couronnées en Europe.

Après les années 1680, vint s'ajouter le désir de Louis XIV de tisser des liens entre sa famille et ses enfants légitimés. Cela vaut à Philippe, duc de Chartres et futur régent, d'épouser en 1692 une bâtarde du roi. La guerre de succession d'Espagne favorise le mariage d'une fille issue de cette union avec le duc de Berry, troisième petit-fils de Louis XIV en 1710. Guy Antonetti, dans sa biographie de Louis-Philippe, roi des Français au XIX^e siècle, a cru déceler là une volonté délibérée pour abaisser la branche cadette d'Orléans et l'éloigner à la fois du trône et de toute ambition politique. Louis-Philippe, né en 1773, descendait ainsi quatre fois de Louis XIV par trois de ses bâtards.

Les liens matrimoniaux entre maison de France et maison d'Espagne donnent des prétentions à la première, lorsque la seconde vient à s'éteindre, malgré les renonciations signées par les deux infantes d'Espagne au moment où elles devenaient reines de France. Les diplomates européennes ont cherché à trouver des solutions en élaborant de savants partages qui disloqueraient l'empire espagnol. La réaction vient de Madrid où les Grands – qui veulent le maintien de l'unité des possessions espagnoles –, réunis autour du roi Charles II à l'agonie, imposent comme héritier universel le petit-fils cadet de Louis XIV, la puissance française semblant la seule à pouvoir imposer cette solution. La guerre de Succession d'Espagne, qui commence en 1701 pour ne se terminer qu'en 1714, dresse une vaste coalition contre les Bourbons afin d'empêcher l'« union » entre les deux couronnes. Bien sûr, le jeune roi d'Espagne accepte en aveugle les instructions de son grand-père, mais les intérêts de l'Espagne et ceux de la France ne s'accordent pas forcément. Cette constatation finit pas rassurer l'Europe mobilisée qui laisse Philippe V régner en Espagne, mais qui procède à un partage de ses possessions européennes, transformant ainsi la géographie politique du continent.

Après la succession d'Espagne, c'est la succession en France qui devient difficile.

LES INCERTITUDES D'UNE SUCCESSION EN FRANCE

322

Les deuils ont frappé la famille royale : le Grand Dauphin est mort en 1711, le duc de Bourgogne, sa femme et l'aîné de ses fils disparaissent au début de 1712. La santé du second arrière petit-fils du roi, le duc d'Anjou, né en 1710, semble fragile¹⁷. Le roi est inquiet pour sa succession. Son troisième petit-fils, le duc de Berry, meurt en 1714. Comme l'héritier du roi est très jeune, son plus proche parent, le neveu de Louis XIV, le duc d'Orléans, doit gouverner comme régent. Or, le roi ne l'aime pas. Il s'efforce d'assurer un rôle politique à ses fils légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse. Il leur a donné, dans les cérémonies, un rang, juste après les princes du sang et au-dessus des ducs et pairs. Pour eux, il veut changer les lois fondamentales du royaume : par un édit de juillet 1714, il leur donne le droit de régner si tous les princes du sang royal viennent à disparaître¹⁸. Le 2 août, le parlement enregistre cette décision. Les deux princes reçoivent les honneurs dus à des princes du sang.

Louis XIV prépare son testament et le modifie à plusieurs reprises. Il le remet en dépôt au parlement de Paris. Il fait tout pour limiter la liberté d'action de Philippe d'Orléans. Comme chacun, en secret, craint que ce prince ne veuille éliminer le futur roi pour prendre la couronne, Louis XIV confie l'éducation et la garde du jeune Louis XV à son fils légitimé, le duc du Maine, qui a toute sa confiance et qu'il sent proche de lui. Celui-ci recevra le commandement de toutes les troupes de la maison du roi¹⁹. Ces précautions, humiliantes pour le futur régent, se révèlent aussi bien inutiles, car l'histoire de France montre que les volontés d'un roi défunt ne comptent pas face à celles d'un roi vivant ou face à ceux qui parlent en son nom. Il est impossible d'aller contre les traditions de la monarchie ou ses lois fondamentales. Voysin devient chancelier de France à la démission de Pontchartrain et suit toute l'élaboration du testament. Il n'hésite pas, semble-t-il, à en révéler la teneur au duc d'Orléans afin qu'il puisse trouver les moyens de le contourner et prendre les dispositions nécessaires.

¹⁷ Selon une tradition souvent mentionnée, les médecins auraient multiplié les erreurs, précipitant la mort des parents et de l'enfant. La gouvernante des Enfants de France, la duchesse de Ventadour, aurait préféré garder avec elle le cadet et le tenir bien au chaud dans des fourrures, ce qui lui aurait ainsi permis d'échapper aux remèdes inutiles et à la mort. M^{me} de Ventadour sera la gouvernante dévouée et très aimée du jeune Louis XV.

¹⁸ Après le futur Louis XV, la famille royale comprend Philippe V et sa descendance écartée par les renoncations, puis le duc d'Orléans et son fils, le duc de Chartres, ensuite la branche des Condé, avec Louis-Henri de Bourbon, né en 1692, et la branche des Conti, avec Louis-Armand, prince de Conti.

¹⁹ Ce qui donne au duc du Maine, comme le remarque Saint-Simon, la possibilité d'arrêter le duc d'Orléans.

L'image de Louis XIV qu'ont volontiers donnée les historiens, c'est celle d'un roi en permanence en guerre contre ses frères, les souverains européens, un perturbateur de la paix européenne. Mais depuis trois décennies, une telle image a été corrigée. Louis XIV est en cela un roi comme les autres : il utilise les moyens rassemblés par les Français depuis le début du siècle, et cette conduite ne surprend pas forcément. Seule l'ampleur et la durée des conflits, la naissance d'une armée qualifiée de « géant du Grand Siècle » par John Lynn, les méthodes sauvages employées ont donné à ces rivalités leur caractère terrible. Et malgré les conflits, la Cour de Louis XIV tient sa place dans l'Europe des Cours et les princes français appartiennent bien à la société des princes, le roi de France étant craint, admiré et imité par ses collègues européens. La guerre n'empêche pas cette politesse dans les relations personnelles et ce ton inimitable de courtoisie hautaine que Louis XIV emploie à l'égard de sa propre noblesse.

En permanence, nous avons vu s'affronter les réalités personnelles et les devoirs d'État. Le destin ordinaire des hommes se retrouve dans la vie au sein des maisons royales, qui paraît ainsi dominée par l'obsession d'assurer une descendance, dans des conditions démographiques difficiles. Le rôle et la place des princesses dans cette perspective sont essentiels, mais leurs conditions de vie varient selon les Cours où elles vivent. En France ou ailleurs, elles ne semblent pas avoir respiré le bonheur. Les périodes de paix étant courtes, les unions deviennent difficiles à négocier et Louis XIV est alors tenté de lier sa descendance légitime avec l'illégitime, comme un moyen pharaonique de conserver la pureté de son propre sang.

La cour de France et le château de Versailles ont été sans conteste des aimants, et les visiteurs ont été nombreux : ils viennent souvent incognito, comme Sophie de Bavière, future Électrice de Hanovre, le prince de Danemark ou le duc de Mantoue, qui choisit sa seconde épouse en France. La France se fait également le refuge des alliés maltraités par l'histoire ou les guerres. Louis XIV accueille ses cousins bavarois, mis au ban de l'Empire. En revanche, après avoir reconnu le fils de Jacques II comme roi sous le nom de Jacques III, il doit lui demander de quitter Saint-Germain-en-Laye et même la France pour pouvoir signer la paix d'Utrecht en 1713.

L'importance des unions matrimoniales dans les relations internationales se révèle enfin très relative et aléatoire : le mariage espagnol de Louis XIV n'a pas empêché ce roi de harceler l'Espagne tout au long de son règne, les liens de parenté de Louis XIV avec l'empereur Léopold I^{er}, son cousin et beau-frère, n'ont pas apaisé l'affrontement entre les deux souverains pendant près d'un demi-siècle. Simplement, comme avec les Stuart ou les Wittelsbach de Bavière, cela traduit une vague volonté politique, une alliance ancienne et

traditionnelle. En revanche, les unions ouvrent la voie à des « prétentions » qui, quant à elles, sont systématiquement exploitées : ainsi les droits de la reine à la succession d'Espagne aboutissent à l'installation des Bourbons en Espagne, puis à Parme, à Naples et en Sicile, ou les droits de Madame Palatine conduisent au ravage du Palatinat qui a profondément marqué la mémoire collective de la nation allemande.

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles) Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinot	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE

COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet.....	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard.....	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

